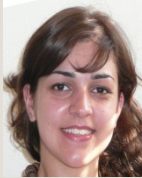


**Chèr(e)s membres,**

Sophie ANERE



Nouvelle Consultante Emploi au sein du Centre Charles Péguy, je suis ravie d'introduire cette Newsletter. Ma principale mission est de vous accompagner dans vos recherches d'emploi en Angleterre et plus particulièrement à Londres. En attendant de vous rencontrer et de vous apporter aide et conseils, je vous souhaite une bonne lecture.

Sachez qu'en ce début du mois d'avril à l'instar du soleil, les offres d'emploi font leur retour. N'hésitez pas à prendre RDV avec l'un de nous afin que nous puissions vous accompagner au mieux dans vos recherches d'emploi et vous fournir des offres correspondant à vos attentes. Vous trouverez dans cette newsletter trois articles relatifs à l'emploi. Un consacré au Job Centre, équivalent anglais dans ses missions du Pôle Emploi. Le deuxième article que nous vous invitons à lire est le conseil juridique rédigé par Sarah Stanzel, avocate bénévole française. Enfin, le dernier article vous permettra de découvrir le parcours exemplaire d'un de nos anciens membres devenu aujourd'hui Chef grill dans un restaurant réputé.

Cette newsletter est également l'occasion de vous faire part des bons plans du mois. Et comment parler des bons plans sans évoquer l'union du couple royal ?

Enfin, grâce à la leçon d'anglais du mois nous vous ferons chanter, dans la langue de Shakespeare bien sûr !

## **Pour nous contacter :**

Nous sommes joignables soit par téléphone au 0207 749 7714 soit par mail Constance DUPONT [constancedupont.ccp@gmail.com](mailto:constancedupont.ccp@gmail.com), Alexandre AUDDIN [alexandreauddin.ccp@gmail.com](mailto:alexandreauddin.ccp@gmail.com) ou Sophie ANERE [sophie@centrecharlespeguy.co.uk](mailto:sophie@centrecharlespeguy.co.uk) .

### **Au programme ce moi-ci**

- . Tout savoir sur le Job Centre
- . Le conseil juridique du mois de Sarah STANZEL
- . L'interview de Christophe NUNES
- . Les bons plans et sorties du mois d'avril
- . Leçon d'anglais n°18



## Le Jobcentre... Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?

Equivalent de notre Pôle emploi français, le Jobcentre est le lieu d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche.

### Pour Qui ?

- Pour les personnes sans emploi souhaitant bénéficier d'un accompagnement par un conseiller et des services de recherche d'emploi.
- Pour les personnes percevant les allocations chômage en France et désireuses de faire transférer leurs droits pendant une durée maximale de 3 mois. Attention dans ce cas vous avez 7 jours à partir de votre date de radiation du Pôle Emploi en France pour effectuer les démarches d'inscription.

### Pourquoi s'inscrire?

Votre inscription vous donne accès à l'accompagnement par le consultant, à divers ateliers (CV, lettre de motivation, définition du projet professionnel, organisation de la recherche d'emploi...). De plus, votre demande de NIN sera faite pendant le rendez-vous.

Ce statut donne également droit à de nombreuses réductions sur les cours pour adultes, les entrées de musées ou encore les clubs sportifs où le tarif « Concession » vous sera appliqué. Évaluez vos droits aux prestations, en ligne avec le « Benefit Adviser », au lien suivant :

[http://www.direct.gov.uk/en/Diol1/DoltOnline/DoltOnlineByCategory/DG\\_172666](http://www.direct.gov.uk/en/Diol1/DoltOnline/DoltOnlineByCategory/DG_172666)

### Comment ?

Pour obtenir le statut de « Job seeker » (en recherche d'emploi) et ainsi bénéficier d'un accompagnement personnalisé et des services du jobcentre, il faut obligatoirement faire une demande d'allocation : la Jobseeker's Allowance (JSA).

Sachez néanmoins que n'ayant encore jamais travaillé au Royaume-Uni vous n'obtiendrez probablement pas d'allocation.

Même si votre demande ne vous permet pas de toucher l'allocation chômage, elle vous permettra d'obtenir le statut et vous donnera donc accès aux ateliers et à l'accompagnement. Dans un premier temps vous devez téléphoner au 0800 055 6688 ou compléter le formulaire en ligne à [http://www.direct.gov.uk/en/Dioll/DoltOnline/DG\\_178228](http://www.direct.gov.uk/en/Dioll/DoltOnline/DG_178228).

Vous obtiendrez ainsi un rendez-vous au Jobcentre plus le plus proche de chez vous.

### Quels documents ?

Un passeport ou une carte nationale d'identité française vous sera demandé.

Pensez également à apporter tout document pouvant justifier de votre recherche d'emploi : papier d'inscription au Centre Charles Péguy, offres d'emplois, document attestant de la prise de cours d'anglais.

\* Le cas particulier des demandeurs d'emploi en transfert de droits français : n'oubliez pas votre formulaire U2 (remplaçant récent de l'E301) qui atteste de vos droits sur le territoire anglais pour une durée maximale de 3 mois et sur lequel est reporté le montant de l'allocation.

## Le conseil juridique du mois de Sarah STANZEL

### Est-ce que j'ai droit à tout mon salaire pendant un arrêt maladie ?

A priori vous n'avez droit qu'à l'équivalent des indemnités journalières de la Sécurité Sociale, la « Statutory Sick Pay » (SSP), qui est actuellement de **£79.15 par semaine**. Attention, vous n'y avez **pas droit si votre salaire moyen est inférieur à £97 par semaine** ou si vous avez déjà touché la SSP pendant une période de **28 semaines** qui s'est terminée il y a 8 semaines ou moins. Et vous n'y avez pas droit si vous êtes **salarié intérimaire en mission de moins de 3 mois**.

De toute façon, pour toucher la SSP il faut être en arrêt maladie pendant **au moins 4 jours consécutifs**. Les **3 premiers jours d'absence ne sont pas indemnisés**.

Il y a d'autres conditions à remplir : vous devez **informer votre employeur de votre absence dès que possible** et au bout de **7 jours d'absence**, il vous faudra présenter un justificatif de votre arrêt maladie, par exemple un **certificat médical**.

Vous ne pouvez toucher la SSP que pendant un **maximum de 28 semaines**. Si au bout des 28 semaines vous êtes toujours malade, vous ne toucherez plus la SSP mais vous aurez éventuellement droit à d'autres allocations (comme la « Employment and Support Allowance » qui se demande avec le formulaire SSP1 remis par l'employeur).

Mais votre **contrat de travail peut être plus généreux**. Le **contrat ou le staff handbook**, règlement intérieur, etc. prévoit souvent un régime plus favorable, et dans certains cas, votre salaire intégral (ou un pourcentage de votre salaire) est maintenu pendant les arrêts maladie, au moins pendant un temps. Les modalités, conditions et exceptions sont précisées dans ce document, **vérifiez donc soigneusement ce qui est écrit**.

Si votre employeur ne vous paie pas ce qui vous est dû, demandez-lui pourquoi : **il est obligé de vous répondre dans un délai raisonnable**. S'il prétend que vous n'avez pas droit à la SSP, contactez HMRC (Her Majesty's Revenue & Customs). Mais s'il refuse de vous la verser (alors qu'il reconnaît que vous y avez droit), ou si vous contestez le non-versement de l'indemnité maladie « contractuelle » (prévue dans votre contrat ou le staff handbook), vous pouvez **porter plainte au tribunal du travail** (Employment Tribunal). Attention, il faut porter plainte **dans les 3 mois** à partir de la date à laquelle on aurait dû vous verser les sommes en cause.

## Interview du Mois : Christophe NUNES, membre du Centre Charles Péguy depuis 2008



Nous continuons notre série d'interviews avec le témoignage de Mr Christophe Nunes, membre du Centre Charles Péguy arrivé à Londres depuis maintenant près de 2 ans

### **1. Quand êtes-vous arrivé à Londres ? Quel était votre projet initial ?**

Je suis arrivé à Londres en août 2008 à 25 ans. Je ne suis pas venu seul puisqu'il y avait aussi mon jeune cousin. C'était une aventure que j'avais un peu planifiée depuis deux ans avec quelques allers-retours sur Londres et des visites régulières sur des forums de discussion.

Il y a eu plusieurs raisons qui m'ont poussées à partir, je sentais qu'à Londres, je vivrai quelque chose d'unique, une sorte de tournant dans ma vie, je savais que les portes ici étaient ouvertes, qu'à Londres le jugement porte sur la qualité du travail et non sur l'âge ou le copinage, je suis venu ici pour me tester, voir jusqu'où je pouvais aller.

### **2. Quelle était votre formation d'origine ?**

Un BEP hôtellerie / restauration / service, et quelques mois d'expérience en brasserie et room-service.

### **3. Quel était votre niveau d'anglais à votre arrivée ? Qu'avez-vous entrepris pour l'améliorer ?**

J'avais un faible niveau, juste ce qui me restait de l'anglais scolaire et les débuts furent très difficiles surtout que je vivais en colocation et travaillais avec des français.

J'ai amélioré mon anglais en le pratiquant tout simplement, en acceptant de faire des erreurs, en écoutant la radio, la TV, en lisant toutes sortes de journaux, et en rencontrant ma fiancée qui est étrangère elle aussi !

### **4. Quel fût votre 1er job à votre arrivée à Londres ?**

Ce fût un poste de commis serveur au Ritz ! Sorte de jackpot du premier coup ! Ce fût terriblement difficile et à la fois merveilleux, des heures impossibles, une pression inhumaine, un vrai monde de requins ! Mais il fallait tenir bon.

Finalement j'y suis resté sept mois et cette expérience m'a fait gagner des années d'expérience.

### **5. Comment l'avez vous trouvé ? En combien de temps ?**

Dès que je suis arrivé à Londres, je me suis inscrit au Centre Français Charles Péguy et je n'ai pas été déçu, l'aide apportée aux nouveaux arrivants est considérable. En suivant les recommandations des conseillers, j'ai (nous, avec mon cousin) rencontré un manager, qui avait déjà recruté du personnel et n'avait pas de besoin à priori. Mais nous étions si bien présentables dans nos costumes neufs qu'il nous a arrangé un rendez-vous avec le manager du Ritz. Le lendemain, après l'interview, nous étions embauchés, six jours après notre arrivée à Londres !

**6. Pouvez-vous nous expliquer votre évolution depuis votre arrivée à Londres?  
(Différents postes, changement de voie, différentes structures)**

Après le Ritz forcément, trouver un travail fut plus simple, avec en prime évolution de poste et de salaire. Je n'ai pas toujours trouvé chaussure à mon pied, j'étais devenu trop exigeant et j'ai travaillé dans plusieurs restaurants différents jusqu'à ce que je trouve Odette Restaurant à Primrose Hill, quartier chic de Londres où j'ai servi des célébrités telles que Jude Law ou Noel Gallagher. Dans ce restaurant gastronomique britannique cherchant à obtenir son étoile Michelin, j'avais beaucoup de responsabilités, à la fois chef de rang et maitre d'hôtel, mon salaire a culminé à 19,000 pounds par an après taxes.

Ayant fait le tour des missions du poste de serveur, j'ai décidé de me lancer dans la cuisine, passion naissante, sans aucune expérience, dans un restaurant japonais par curiosité. Là aussi, j'ai commencé au plus bas de l'échelle, à la plonge, et six mois après je suis chef de grill; j'écoute, j'apprends et je m'y suis adapté, je suis ce que l'on attend de moi !

**7. Où en êtes vous à l'heure actuelle en ce qui concerne votre emploi et votre niveau d'anglais ?**

Actuellement, je travaille toujours dans le restaurant Japonais Soho Japan, j'y suis chef grill, je vis dans le même appartement depuis un an avec ma fiancée et mon fils de sept mois qui est né ici.

Je ne me considère pas encore bilingue, il me manque du vocabulaire mais je comprends les subtilités, l'anglais est presque devenu ma première langue puisque je pense, je parle et j'écris en anglais !

**8. Quels conseils donneriez-vous aux Français venant d'arriver à Londres ?**

De tenir les six premiers mois ! D'être confiant sur ses capacités et de ne pas avoir peur de montrer de la personnalité et du caractère, qualité très recherchée et indispensable ici.

Je donnerais également comme conseil d'agir vite à l'arrivée, d'ouvrir un compte en banque rapidement en y allant en costume-cravate, d'avoir un numéro de téléphone anglais (un téléphone bon marché et une consommation Top-up fera l'affaire), d'aller s'inscrire au Centre Français Charles Péguy pour ce qui est du travail, tout en restant quelques semaines à l'auberge.

Pour ce qui est de l'hébergement c'est quasi obligatoire de commencer par de la colocation, avec des étrangers, pas forcément Anglais, l'anglais progressera plus vite, il faudra, bien sûr, faire attention aux arnaques et pour cela ne pas donner d'argent sans avoir vu de contrat !

Il faudra toujours montrer pourquoi vous et pas un autre, donc en dehors des essentiels « excellente présentation, ponctualité », il faudra toujours donner ce petit plus qui nous démarque de la concurrence !

***La preuve avec l'expérience de Christophe, à Londres tout reste possible si on en a la force et la volonté !***

***Merci Christophe et bonne continuation!***

## Les bons plans du mois d'avril

Le printemps est désormais arrivé, les jours commencent à rallonger, le soleil montre le bout de son nez, il est donc temps de profiter des rues de Londres ! Voici quelques événements à ne pas manquer :

### MARATHON DE LONDRES

Pour les amateurs de sport, allez soutenir les coureurs du Marathon de Londres, le **17 avril 2011**.

C'est une distance de 42.2km à parcourir à travers les rues de Londres. Le départ a lieu dans Greenwich Park et l'arrivée sur le parvis du Palais de Buckingham.

Plus d'infos : <http://www.virginlondonmarathon.com/>



### FETE DE LA ST GEORGES

La Saint Georges correspond à la fête nationale anglaise et se fête le **23 avril**. Il s'agit du Saint patron de l'Angleterre, martyr, "dont toutes les Églises, de l'Orient à l'Occident, célèbrent depuis l'antiquité le glorieux combat à Diospolis ou Lydda en Palestine."

Vous pourrez observer sur chaque église la croix

Rouge de St George qui flotte pour marquer le jour de la fête.

Plusieurs animations gratuites telles que des défilés, des festivals

culinaires, des manifestations théâtrales, des activités diverses pour les enfants auront lieu un peu partout dans Londres.



### PAQUES

**Entre le 22 mars et le 25 avril**

Pâques est une fête religieuse chrétienne qui commémore la résurrection de Jésus-Christ. Pour cette occasion, plusieurs activités seront possibles : lapins de Pâques à dévorer sans modération, chasse aux œufs de Pâques dans les jardins et offres spéciales pour les vacances. Il est donc temps de vous faire plaisir... et de nous faire plaisir !



## SPECIAL MARIAGE ROYAL



Si vous ne le saviez pas encore, le prince William, second héritier du trône et petit fils de la Reine d'Angleterre, va se marier avec son amie de longue date Kate Middleton, le **29 avril 2011** prochain.

Lors de cette cérémonie, le pays entier sera rassemblé dans les rues, les lieux touristiques, les restaurants, pour fêter cet événement, c'est pourquoi il a été décidé que cette journée sera **FERIEE**. La cérémonie aura lieu à l'Abbaye de Westminster. Le cortège du couple sera ensuite visible entre l'Abbaye et le Palais de Buckingham. Le Doyen de Westminster va conduire le service du mariage, et c'est l'Archevêque de Canterbury qui mariera l'union du couple royal.

### Westminster Abbey

Parliament Square

London SW1P 3PA

Telephone: +44 (0)20 7222 5152

Metro: Westminster, London Underground

Buses: 11, 24, 88, 148, 211



### **Le parcours du cortège royal**

- Le mariage aura lieu à 11h à l'Abbaye de Westminster.
- Kate Middleton voyagera le long de l'Allée du Palais de Buckingham jusqu'à l'Abbaye en voiture.
- Dans les alentours de 12h, après la cérémonie, les jeunes mariés retourneront au Palais de Buckingham dans une calèche, à travers une procession/un parcours qui ira de **Parliament Square** à **Whitehall**, puis la **Horse Guards Parade** et enfin **The Mall**



La dernière apparition publique de la journée du couple royal aura lieu sur le balcon du Palais de Buckingham à environ 13h30. Ce sera également le moment de sortir vos appareils photos pour prendre le bisou !

Pour suivre les dernières informations en temps réel sur le planning du mariage, allez directement sur : [www.royal.gov.uk](http://www.royal.gov.uk)

Si certains d'entre vous comptent accueillir de nombreuses personnes lors de cet événement et n'ont malheureusement pas la place de les loger, sachez qu'en cas de besoin, 4000 tentes seront installées à Clapham Common pendant ce week-end prolongé – capacité d'accueil 10000 places. Coût 75£/personne pour trois jours.

## English lesson n° 18

### Always look On The Bright Side Of Life Lyrics

<http://www.youtube.com/watch?v=WIBiLNN1NhQ>

Artist: Monty Python, Songwriters: Idle, Eric

Some things in life are bad  
They can really make you mad  
Other things just make you swear and curse  
When you're chewing on life's gristle  
Don't grumble, give a whistle  
And this'll help things turn out for the best  
And...

Always look on the bright side of life (whistle)  
Always look on the light side of life (whistle)  
If life seems jolly rotten  
There's something you've forgotten  
And that's to laugh and smile and dance and sing

When you're feeling in the dumps  
Don't be silly chumps  
Just purse your lips and whistle - that's the thing  
And...

Always look on the bright side of life... (whistle)  
Come on!  
Always look on the bright side of life... (whistle)

For life is quite absurd  
And death's the final word  
You must always face the curtain with a bow  
Forget about your sin - give the audience a grin  
Enjoy it - it's your last chance anyhow

So always look on the bright side of death (whistle)  
Just before you draw your terminal breath (whistle)  
Life's a piece of shit  
When you look at it

Life's a laugh and death's a joke, it's true  
You'll see it's all a show  
Keep 'em laughing as you go  
Just remember that the last laugh is on you

And always look on the bright side of life  
Always look on the right side of life (whistle)

### Traduction:

Mad = fou  
Swear and curse = jurer et maudire  
To chew = ronchonner, râler  
Gristle = nerf  
To grumble = se plaindre  
Whistle = sifflement  
Jolly rotten = très « pourri »  
Dump = mal, déprimé  
Silly = stupide  
Chumps = idiot  
To purse = pincer  
Curtain = rideau  
Bow = salut / révérence  
Sin = pêché  
Grin = grand sourire  
Anyhow = de toute façon  
Breath = souffle